

Me Thomas D'JOURNO - SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocat associée au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
DE NEUF LOTS DE VENTE**

**Sis à MARSEILLE (13003), dans un immeuble dénommé
LE CAMPUS SAINT CHARLES, 58, rue de Crimée**

PREMIER LOT DE VENTE :

UN APPARTEMENT de type 1

situé au 4ème étage du bâtiment portant le n°A4/15
d'une superficie de **18,09 m²** avec **balcon de 3,36 m²**.

SUR LA MISE A PRIX DE QUARANTE MILLE EUROS (40.000 euros).

DEUXIEME LOT DE VENTE :

UN APPARTEMENT de type 1

situé au 4ème étage du bâtiment portant le n°A4/16
d'une superficie de **18,14 m²** avec **balcon de 3,36 m²**.

SUR LA MISE A PRIX DE QUARANTE MILLE EUROS (40.000 euros)

TROISIEME LOT DE VENTE :

UN APPARTEMENT de type 1

situé au 5ème étage du bâtiment portant le n°A5/15
d'une superficie de **18,09 m²** avec **balcon de 3,36 m²**.

SUR LA MISE A PRIX DE QUARANTE MILLE EUROS (40.000 euros)

QUATRIEME LOT DE VENTE :

UN APPARTEMENT de type 1

situé au 5ème étage du bâtiment portant le n°A5/16
d'une superficie de **18,14 m²** avec **balcon de 3,36 m²**.

SUR LA MISE A PRIX DE QUARANTE MILLE EUROS (40.000 euros)

CINQUIEME LOT DE VENTE :

UN EMPLACEMENT DE PARKING

situé au sous-sol du bâtiment portant le n°70 d'une superficie de **15,84 m²**.

SUR LA MISE A PRIX DE CINQ MILLE EUROS (5.000 euros)

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

**SIXIEME LOT DE VENTE :
UN EMPLACEMENT DE PARKING**

situé au sous-sol du bâtiment portant le n°73 d'une superficie de **14,40 m2**.

**SUR LA MISE A PRIX DE CINQ MILLE EUROS (5.000 euros)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères**

**SEPTIEME LOT DE VENTE :
UN EMPLACEMENT DE PARKING**

situé au sous-sol du bâtiment portant le n°80
annexé au règlement de copropriété, d'une superficie de **16,50 m2**.

**SUR LA MISE A PRIX DE CINQ MILLE EUROS (5.000 euros)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères**

**HUITIEME LOT DE VENTE :
UN EMPLACEMENT DE PARKING**

situé au sous-sol du bâtiment portant le n°82
annexé au règlement de copropriété, d'une superficie de **16,50 m2**.

**SUR LA MISE A PRIX DE CINQ MILLE EUROS (5.000 euros)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères**

**NEUVIEME LOT DE VENTE :
UN APPARTEMENT de type 3**

sis au rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro AO/06
annexé au règlement de copropriété, d'une superficie de **87,10 m2**.

**SUR LA MISE A PRIX DE SOIXANTE MILLE EUROS (60.000 euros)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères**

**VISITE LE MARDI 29 JUN 2021 DE 9 H 30 A 10 H 30
POUR LES NEUF LOTS DE VENTE**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 8 JUILLET 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée - Palais Monthyon,
Place Monthyon - 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Lesdits biens sont situés dans un immeuble soumis au régime de la copropriété, dénommé LE CAMPUS SAINT CHARLES, sis à MARSEILLE (13003), rue de Crimée, figurant au cadastre de ladite commune section 812 B, numéro 80 — lieudit 58 RUE DE CRIMEE — pour une contenance de 24 ares et 57 centiares.

PREMIER LOT DE VENTE :

Le lot numéro TROIS CENT DOUZE (312) : Un appartement de type 1 situé au quatrième étage du bâtiment portant le n°A4/15 d'une superficie de 18,09 m² avec balcon de 3,36 m².

DEUXIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro TROIS CENT TREIZE (313) : Un appartement de type 1 situé au quatrième étage du bâtiment portant le n°A4/16 d'une superficie de 18,14 m² avec balcon de 3,36 m².

TROISIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro TROIS CENT VINGT (320) : Un appartement de type 1 situé au cinquième étage du bâtiment portant le n°A5/15 d'une superficie de 18,09 m² avec balcon de 3,36 m².

QUATRIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro TROIS CENT VINGT-ET-UN (321) : Un appartement de type 1 situé au cinquième étage du bâtiment portant le n°A5/16 d'une superficie de

18,14 m² avec balcon de 3,36 m².

CINQUIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro SOIXANTE-TROIS (63) : Un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment portant le n°70 d'une superficie de 15,84 m².

SIXIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro SOIXANTE-SIX (66) : Un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment portant le n°73 d'une superficie de 14,40 m².

SEPTIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro SOIXANTE-TREIZE (73) : Un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment portant le n°80 d'une superficie de 16,50 m².

HUITIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro SOIXANTE-QUINZE (75) : Un emplacement de parking situé au sous-sol du bâtiment portant le n°82 d'une superficie de 16,50 m².

NEUVIEME LOT DE VENTE :

Le lot numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT QUATRE (384) : Un appartement de type 3 sis au rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro AO/06.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 18 décembre 2019 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que la copropriété CAMPUS

SAINT CHARLES est un immeuble élevé de plusieurs étages avec entrées sécurisées, garages en sous-sol et comprenant un employé d'immeuble.

PREMIER LOT DE VENTE - Lot n° 312 - studio n° 415 - au 4ème étage.

Le studio est composé d'une entrée, d'une salle d'eau avec WC, d'un séjour avec coin cuisine et d'un balcon.

L'ensemble d'une superficie de 18,33 m² est inoccupé.

DEUXIEME LOT DE VENTE - Lot n° 313 - studio n° 416 - au 4ème étage.

Le studio est composé d'une entrée, d'une salle d'eau avec WC, d'un séjour avec coin cuisine et d'un balcon.

L'ensemble d'une superficie de 18,41 m² est inoccupé.

TROISIEME LOT DE VENTE - Lot n° 320 - studio n° 515 - 5ème étage.

Le studio est composé d'une entrée, d'une salle d'eau avec WC, d'un séjour avec coin cuisine et d'un balcon.

L'ensemble d'une superficie de 18,41 m² est occupé sans précision complémentaire sur le montant du loyer.

QUATRIEME LOT DE VENTE - Lot n° 321 - studio n° 516 - 5ème étage.

Le studio est composé d'une entrée, d'une salle d'eau avec WC, d'un séjour avec coin cuisine et d'un balcon.

L'ensemble d'une superficie de 18,41 m² est occupé sans précision complémentaire sur le montant du loyer.

CINQUIEME LOT DE VENTE : Lot n° 63 - emplacement de parking n° 70 au sous-sol.

SIXIEME LOT DE VENTE : Lot n° 66 - emplacement de parking n° 73 au sous-sol.

SEPTIEME LOT DE VENTE : Lot n° 73 - emplacement de parking n° 80 au sous-sol.

HUITIEME LOT DE VENTE : Lot n° 75 - emplacement de parking n° 82 au sous-sol.

NEUVIEME LOT DE VENTE : Lot n° 384 - appartement de type 3 - RDC.

Les lieux sont composés d'une entrée, un séjour s'ouvrant sur une terrasse, d'un couloir desservant un WC, une salle de bains, deux chambres et un dressing.

L'appartement d'une superficie de 87,10 m² est occupé par une locataire qui a déclaré s'acquitter d'un loyer de 920 €.

Les biens dépendant de la liquidation judiciaire de la SCI HUBO sont gérés par le Cabinet CYTIA PARADIS IMMOBILIER - 146, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE qui a communiqué des éléments relatifs à la situation d'occupation qui sont annexés au cahier des conditions de vente et auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements et notamment sur les procédures de résiliation de bail en cours.

Le syndic de la copropriété est le cabinet LA SOCIETE IMMOBILIERE (LSI) : 1, rue Beauvauchez FONCIA, 13001 MARSEILLE

et le Directeur de gestion de cette copropriété est Monsieur Clovis GRIFFATON.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Jean-Charles HIDOUX,
Mandataire Judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises près des Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, domicilié en son étude au 64, rue Montgrand - 13006 MARSEILLE,

A ces fonctions nommé par jugement du Tribunal de Grande Instance du 21 juin 2016 (redressement judiciaire) et du 8 janvier 2018 (liquidation judiciaire),
Agissant en vertu d'une ordonnance 7 juillet 2020, publiée au 1^{er} bureau du service de publicité foncière de Marseille le 24 juillet 2020 volume 2020 S n° 74 et d'un arrêt rendu par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence en date du 12 mai 2021,
Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Jean-Charles HIDOUX.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@provansal.eu **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 21 mai 2021

Me D'JOURNO
Avocat